Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Québec

ANNEXE

No du règlement	Dépense révisée*	Emprunt révisé*	Montant de la dépense réelle**	Montant financé**	Appropriation					Soldes résiduaires à annuler*
					Fonds général	Subvention	Promoteurs	Paiement comptant	Autres	
#257	10 850 000 $	10 850 000 $	10 850 000 $	10 467 000 $	172 533 $	279 414 $				383 000 $
										- $
										- $
										- $
										- $
										- $
										- $
										- $
										- $
										- $
										- $
										- $
										- $
										- $
										- $
										- $
										- $
										- $
										- $
										- $

* Donnée disponible sur la liste des soldes à financer dans STEFE

** Si le montant de l'emprunt qui a été financé de façon permanente est **supérieur** au montant de la dépense réelle, la municipalité ne peut réduire le montant de la dépense et de l'emprunt en deçà du montant de l'emprunt financé de façon permanente.

Total des soldes résiduaires à annuler: 383 000 $

Commentaires: